

POLLENS ET ALLERGIES

POLLINOSE OU ALLERGIE AU POLLEN

Actuellement 20 % de la population française et 15 % des enfants en âge scolaire souffrent d'allergie respiratoire. Soit 3 fois plus qu'il y a 50 ans.

Les manifestations sont diverses :

- Des **rhinites** : nez bouché qui coule, éternuements : c'est le classique « rhume des foins »
- Des **conjonctivites** : yeux rouges qui piquent avec impression de sable dans les yeux
- de l'asthme** : sifflements bronchiques, diminution du souffle, toux souvent la nuit.

Des facteurs environnementaux de l'habitation peuvent être en cause comme les acariens ou les poils d'animaux domestiques. Mais souvent il s'agit d'allergie au pollen ou pollinose.

Les grains de pollen issus des étamines contiennent la gamète mâle qui ira féconder le gamète femelle dans l'ovule de la fleur logé dans le pistil. Ils sont protégés par une enveloppe ornementée au pouvoir allergisant.

Les plus petits des grains des pollens sont transportés par le vent, parfois très loin, et pénètrent dans les voies respiratoires. S'ils atteignent les bronches, ils peuvent déclencher des crises d'asthme.

La pollution atmosphérique, par ses effets sur les muqueuses respiratoires et son action biochimique sur l'enveloppe du grain de pollen renforce les effets allergisants.

Cette démarche s'inscrit
dans les orientations
de l'agenda 21
locale de Caen la mer



INFORMATIONS

**RNSA (réseau national de surveillance
aérobiologique)**

Tél : 04.74.26.19.48

www.rnsa.asso.fr

www.polleninfo.org

**Air C.O.M : réseau bas-normand de surveillance de la
qualité de l'air**

Tél : 02.31.53.10.10

www.air-com.asso.fr



21, place de la république - 14050 CAEN Cedex 4

Tél : 01 31 39 40 00 - Fax : 02 31 79 61 44

web : www.caenlamer.fr

Courriel : caenlamer.fr@agglo-caen.fr



Caen la mer
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Pollens
et
Allergies

POLLENS ET ALLERGIES



La communauté d'agglomération Caen la mer ayant la compétence «qualité de l'air » veille à limiter le risque allergo-pollinique en choisissant dans les plantations qu'elle effectue des essences peu allergisantes.

LES ARBRES

Les « chatons » et autres fleurs des arbres apparaissent dès le mois de janvier pour certaines espèces, mais les premiers pics de pollinisation se situent généralement vers mars-avril.

Deux arbres à potentiel allergisant très fort (5)

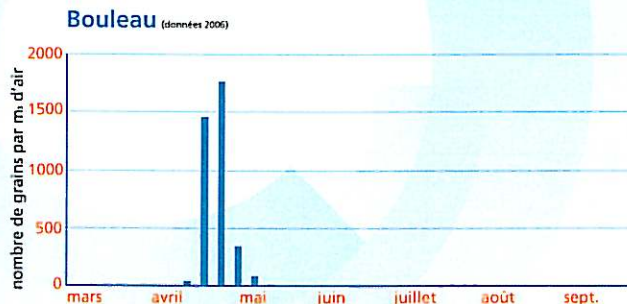
Le bouleau : pic de pollinisation en mars-avril
Le cyprès : pic de pollinisation de janvier à mars

Trois arbres à fort potentiel allergisant (4)

L'aulne : pic de pollinisation février
Le frêne : pic de pollinisation mars
Le chêne : pic de pollinisation avril

Cinq arbres à potentiel allergisant moyen (3)

Le noisetier : pic de pollinisation février-mars
Le charme : pic de pollinisation mars
Le platane : pic de pollinisation avril
Le saule : pic de pollinisation avril
Le tilleul : pic de pollinisation mai-juin



LES HERBACÉES

Plantain, oseille, armoise, chénopode, prennent le relais des graminées dans le courant de l'été mais avec un pouvoir allergisant plus faible (3)

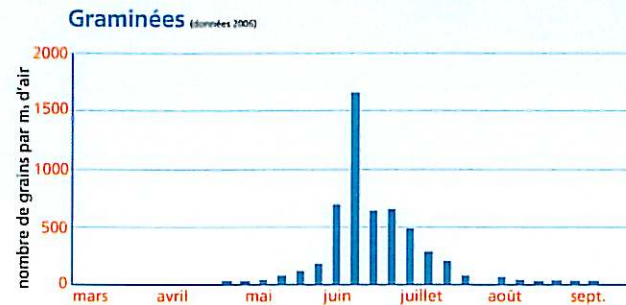
Il faut citer à part :

La pariétaire, en avril-mai avec un pouvoir allergisant fort (4)
L'ambroisie, récemment arrivée du sud en Basse-Normandie avec un très fort pouvoir allergisant (5) en août-septembre.

LES GRAMINÉES

Présentes dans les prairies, les jardins, les bernes de routes, les chemins ou les dunes, les graminées ont pour la plupart un pouvoir allergisant très fort (5).

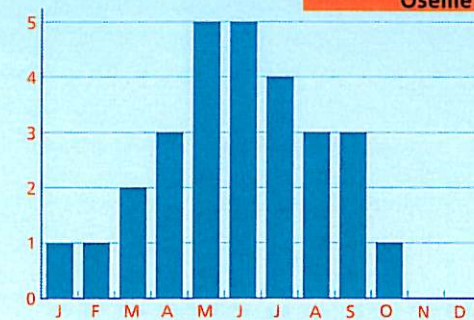
Citons en particulier le dactyle, l'ivraie, la phléole ou le pâturin pour les espèces sauvages, le blé, l'orge, l'avoine ou le seigle pour les graminées céréalières.
Suivant les espèces, le pic de pollution va d'avril à juin.
C'est à elles que l'on doit l'expression « rhume des foins ».



SUIVANT LES SAISONS

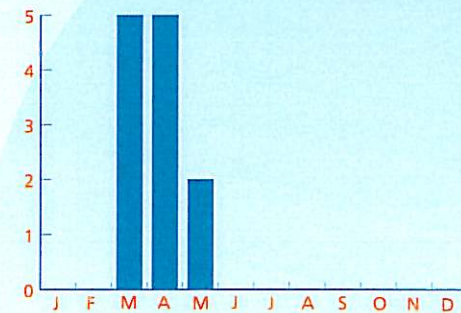
LES HERBACÉES

Graminées : 5
Ambroisie : 5
Oseille : 3



LES ARBRES

Bouleau : 5
Frêne : 4
Saule : 3



Indice allergo-pollinique

5 : Très élevé | 4 : Elevé | 3 : Moyen | 2 : Faible - 1 | Très faible | 0 : Nul